

MUTATIONS AU 1^{ER} AVRIL 2011

Les CAP locales devant statuer sur les affectations des agents au 1^{er} avril 2011 se sont tenues à Châteaulin le 22 février.

Le mouvement en catégorie B:

Arrivées dans le département:

- PENGAM Christine (56) à Châteaulin,
- QUENEHERVE Florence (réintégration) à GDU Chorus, (1^{er} mars 2011),
- CHAPLAIN Thibaut (78) à Pleyben,
- MAHIEU Nathalie (06) à Landivisiau,
- FALLOU Stéphanie (94) à Plogastel Saint Germain,
- LE BRUN Pascal (75) à Pont Croix,

Mutations internes :

- MUNSCH André de Châteaulin à GDU Chorus, (1^{er} mars 2011),
- DERVOET Christine du PRS Quimper à GDU Chorus, (1^{er} juillet 2011),
- POULLAOUEC Gisèle de la TG à Brest Municipale,
- GOULARD Régine de Brest Municipale à Brest CHU,
- LE COAT Lionel de Saint Thégonnec. au CPSR Brest, (1^{er} juin 2011),
- LARVOR Marie Pierre de Pont Croix à Douarnenez.

Le mouvement en catégorie C :

Arrivées dans le département :

- MANCON Bertrand (réintégration) à GDU Chorus,
- MALLEJAC Sylvie (75) au CPSR,
- DERRIEN Valérie (93) au CPSR, (1^{er} juin 2011),
- OLLIVIER Nadine (92) au CPSR,
- COLOMER Christelle (35) au CPSR, (1^{er} juin 2011),
- KERVELLA Marie Sophie (72) à Lanmeur,
- PONDAVEN Carine (réintégration) à Brest CHU,

Mutations internes :

- MAGUEUR Armelle de Landivisiau à Plouescat,
- GOURRONC Gilles de Quimper Municipale au PRS de Quimper,
- SENECHAL Isabelle du SIP Carhaix au CPSR Brest, (1^{er} juin 2011),
- GUEGUEN Gildas de Lanmeur à Saint Thégonnec, (1^{er} mai 2011),

Postes vacants à l'issue du mouvement :

- SIP Ponant,
- Pleyben,
- Châteaulin,
- Landivisiau,
- SIP Carhaix.

Avec 16 arrivées initialement prévues, les mutations et réintégrations sur le département ont finalement été ramenées à 13, suite à 3 refus de collègues ayant renoncé à leur réintégration.

Rappelons que sur les 10 emplois ouverts au CPSR, et les 5 sur la nouvelle cellule de gestion des habilitations Chorus (GDU), 6 ont été pourvus sur le CPSR et 4 sur GDU.

Les formations Chorus sont en cours, et ce service qui devra gérer 4000 habilitations comptables de la DGFIP a vocation à se renforcer pour compter 10 agents au total qui couvriront également à terme les habilitations des ordonnateurs des Centre partagés et services facturiers.

Concernant le CPSR, l'objectif est de renforcer l'activité relais des centres de Montpellier et Strasbourg pour atteindre un effectif global de 21 agents.

La décision éventuelle de faire de Brest le 5^{ème} CPS de plein droit qui couvrirait les 13 départements restants dont les 4 Bretons sera prise en 2012.

Les formations des nouveaux agents du CPSR se dérouleront en juin.

Concernant les dossiers des agents, la délégation **FO DGFIP 29** a rappelé en début de séance son attachement aux principes qui conduisent à respecter en priorité les désidératas des agents déjà affectés dans le département et souhaitant changer de résidence administrative.

Cette position a été reconnue comme légitime par le Président, Gilles MONNERIE, qui a donné une suite favorable aux propositions faites par les organisations syndicales pour 3 agents en attente de mutation interne sur Saint Thégonnec, Douarnenez et Brest.

Ce mouvement du 1^{er} avril 2011 est insuffisant pour couvrir à la fois le renforcement du CPSR, la création de la cellule GDU et les vacances d'emplois dans les postes comptables et services de la Trésorerie Générale. Le Président a d'ailleurs admis que 18 arrivées au lieu de 13 auraient permis d'aborder ce mouvement de façon plus « convenable ».

Nous avons pris acte que la mise en place des nouvelles structures CPSR et Chorus, favorise ponctuellement les mutations sur le Finistère et permet de résoudre les situations sociales d'agents en attente d'un retour au pays.

Nous avons cependant rappelé au Président que l'industrialisation du recouvrement et le déploiement de Chorus s'inscrivent dans une stratégie de réduction des emplois. A ce titre, le Syndicat FO DGFIP ne peut que dénoncer le rapport annuel de la cour des Comptes « *qui attend du déploiement de Chorus un retour sur investissement en terme de suppressions d'emplois* »...

Dans un tel contexte global de pénurie des effectifs et même si nous avons été entendus sur le règlement de certaines demandes de rapprochement de domicile, la délégation **FO DGFIP 29** s'est abstenue lors du vote de ces CAP locales.

Alors que les groupes de travail nationaux se poursuivent sur le dossier de l'harmonisation des règles de gestion des agents de la DGFIP, nous avons également rappelé lors de cette CAPL locale, nos principales revendications sur le sujet des mutations et notamment notre attachement au maintien des 2 mouvements annuels de mutations.

POUR FO DGFIP, 2 MOUVEMENTS ANNUELS DE MUTATIONS C'EST :

- **2 fois plus de chances d'être muté,**
- **2 fois plus de situations prioritaires traitées,**
- **Moins de souffrance dans les services par des vacances d'emplois comblées plus vite,**
- **Et...deux fois plus d'espoir de retour au pays..**

Vous retrouverez sur notre site départemental <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>, le tract intitulé « les masques tombent » sur la question des mutations et du droit au retour des agents.

La délégation FO DGFIP 29 en CAPL : Michelle GALLY, Eric STANGUENNEC, Fabrice SALOU, Guy EPARVIER, Denis CAMARET, Erick GUERRY.

Prochaines réunions : CAP liste d'aptitude C en B : 17 mars ; CHS : 15 mars ; CDAS : 22 mars ; CTPD : 24 mars.